

Recherches sociographiques



La représentation ultramontaine de la société à travers le Courrier du Canada

Yves-F. Zoltvany

Volume 10, numéro 2-3, 1969

Idéologies au Canada français, 1850-1900

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055473ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055473ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Zoltvany, Y.-F. (1969). La représentation ultramontaine de la société à travers le Courrier du Canada. *Recherches sociographiques*, 10(2-3), 426-430.
<https://doi.org/10.7202/055473ar>

LA REPRÉSENTATION ULTRAMONTAINE DE LA SOCIÉTÉ À TRAVERS *LE COURRIER DU CANADA* *

Le Courrier du Canada paraît pour la première fois à Québec le 2 février 1857. Contrairement à ce qu'ont pensé longtemps les historiens, c'est à l'archevêché de Québec que revient la responsabilité de l'avoir subventionné.¹ Il se dit d'ailleurs « journal religieux » et déclare que tout journal religieux doit être un organe officieux du clergé.

Les buts du journal exprimés dans son premier numéro manifestent le souci du *Courrier* d'informer le plus vite et le mieux possible sur les événements du pays et de l'étranger, tout en insistant davantage sur les « intérêts canadiens ». Il se veut de plus journal français, indépendant, catholique, national et à la recherche de la « vérité » et de la conciliation.

Hector Langevin et Jean-Charles Taché en sont les deux principaux rédacteurs, mais le premier, qui traite d'ailleurs exclusivement des questions politiques, quittera la rédaction dès le 1^{er} juillet 1857. Nous nous limiterons en conséquence aux thèses de Taché, qui gardera la direction jusqu'au 31 octobre 1859.

Le journal évoluera, depuis sa parution jusqu'au départ de Taché, tant sur le plan du contenu que sur celui des attitudes. Le contenu dépendra de plus en plus « de l'extérieur ». En premier lieu, de l'extérieur du pays; au fur et à mesure qu'augmente la préoccupation des questions italiennes, on reproduit des articles de journaux européens et surtout de *l'Univers*. En second lieu, de l'extérieur de la rédaction habituelle du journal; sur des problèmes nationaux on laisse des pages entières à des journalistes canadiens. Les attitudes du journal changeront également. Alors qu'au début *le Courrier* réitère à maintes reprises sa neutralité sur le plan politique, dans les faits il manifeste une adhésion de plus en plus complète au parti conservateur auquel il demeurera fidèle. Dans le premier numéro, on peut lire: « Nous serons, en toutes choses auxquelles nous ne croyons pas, tolérants sans complicité »; il ira, avec le temps, bien au-delà de la non-complicité dans l'écrasement des doctrines adverses.²

Au départ de Jean-Charles Taché en 1859, nous sommes donc loin du climat qui a présidé à la fondation du journal. Même s'il est toujours catholique, français et national, ce dernier est devenu beaucoup moins indépendant, modéré et « conciliateur entre tous les citoyens ».

I. QUELQUES VALEURS FONDAMENTALES

L'individu vivant en société est nécessairement limité par la présence des autres et doit, de ce fait, s'acquitter de devoirs. Corrélativement, il peut jouir de certains droits, mais ces droits et devoirs, pour s'exercer harmonieusement, doivent être régis par un « pouvoir régulateur » qui détient l'autorité. Comme, selon un postulat ultramontain, « la source première de

* 2 février 1857 — 31 octobre 1859.

¹ C'est ce que révèle la correspondance entre M^{sr} Bourget et M^{sr} Baillargeon.

² Il demeure cependant en deça de journaux comme *le Nouveau Monde* quant à l'intransigeance.

l'autorité est Dieu »,¹ il en résulte la loi fondamentale du respect de l'autorité, autorité qui devient la base de l'organisation sociale. Mais outre cette valeur de base, la famille, la nation et l'agriculture sont des valeurs que le journal juge essentielles à la société canadienne-française.

C'est d'abord « aux pères de famille, les prêtres non du temple, mais de la maison »², que Dieu délègue ses pouvoirs. Une importance primordiale est ainsi accordée à l'institution familiale, que le législateur se doit de protéger en resserrant les liens entre les époux. Pour ce faire, il doit s'opposer à toute loi permettant le divorce, car dans les endroits où on le permet, comme en Prusse ou en Californie, « la famille est déjà atteinte au cœur par le mal ».³ La possibilité du divorce, selon Taché, introduit dans le mariage une « inconstance si naturelle au cœur de l'homme »,⁴ et empêche de s'attacher aux enfants et de les éduquer. Les torts respectifs de deux époux ne peuvent toucher l'indissolubilité du mariage, car « mieux vaut qu'il y ait un esclave que deux esprits forts ».⁵ Taché combat évidemment aussi les tenants du mariage civil qui veulent réduire cette institution sacramentelle à un simple acte d'enregistrement. Il est dès lors essentiel de préserver les valeurs de la famille, car c'est elle qui transmet les traditions et assure ainsi la continuité de la société et l'unité nationale.

Les individus se regroupent donc dans des unités familiales qui constituent le noyau de la nation. Taché définit la nation comme « formée de populations se rattachant à une origine commune et vivant des mêmes aspirations ».⁶ Trois éléments caractérisent un peuple: la religion, les mœurs et la langue, et « quand une population diffère par ces trois points des populations qui l'avoisinent, on l'appelle une nationalité ».⁷ Selon ces critères, nous pouvons donc parler de nationalité canadienne-française, notion qui suscite chez Taché une remarque intéressante. Ce serait, en effet, par refus de l'assimilation que les Canadiens français auraient consciemment développé cette mentalité opposée au changement qui les caractérise. S'ils ont refusé toute espèce d'innovation, c'est dans la crainte « de perdre à ces changements le caractère national qui les distingue ».⁸

« Une petite population comme la nôtre n'a pas pu conserver sa nationalité distincte en dépit des circonstances, sans faire pour cela des sacrifices matériels considérables et parmi ces sacrifices sont ceux qui sont résultés du refus d'accepter des institutions nouvelles pour nous et qui nous eussent infailliblement détruits; et notre petit peuple s'est montré en cela doué d'un esprit national de conservation dont nous bénissons la Providence; car pour nous, conserver notre foi catholique et rester français sont deux choses qui l'emportent sur tous les avantages matériels du monde. »⁹

Les Canadiens français placent donc au premier plan les valeurs spirituelles et sur ce terrain ils sont menacés par l'attrait du matérialisme américain. Cette attirance se manifeste concrètement par le flot d'émigrants qui

¹ *Le Courrier du Canada*, 23 février 1857.

² *Idem*, 28 juillet 1858.

³ *Idem*, 25 février 1859.

⁴ *Idem*, 25 février 1859.

⁵ *Ibidem*.

⁶ *Idem*, 18 septembre 1857.

⁷ *Idem*, 2 février 1857.

⁸ *Idem*, 31 mars 1857.

⁹ *Ibidem*.

passent la frontière chaque année. Taché blâme les mauvaises conditions d'établissement sur des terres nouvelles, mais accuse surtout cet « esprit de convoitise qui est l'esprit de notre siècle ». Il voit comme remèdes l'ouverture des chemins, l'octroi de terres et une grande publicité faite à la colonisation, car celle-ci, œuvre éminemment nationale, peut seule endiguer le mouvement. Un regroupement de tous les Canadiens français pour combattre plus efficacement est nécessaire et peut s'effectuer par les sociétés Saint-Jean-Baptiste :

« Ces sortes de sociétés sont fille d'une pensée nationale et doivent avoir pour but de réunir sous un même drapeau tous ceux qu'une origine commune, que des croyances communes, que des aspirations conformes font les enfants d'une même famille: ainsi donc tous, pauvres comme riches, doivent avoir un libre accès dans les rangs de ces sociétés. »¹

Le sentiment national de Taché se manifeste encore vis-à-vis de l'Angleterre envers laquelle il ressent beaucoup d'admiration et de loyauté.² Il conçoit cependant le lien qui nous relie à cette seconde mère-patrie comme temporaire, parce que nous sommes encore dans l'enfance :

« Avec l'exécution d'un semblable projet [l'union fédérale] il nous serait facile de nous organiser paisiblement, sans inquiétude, sous la protection d'une grande puissance, et quand l'heure de l'indépendance aura sonnée, il nous sera facile de défaire le nœud qui nous unit à la mère-patrie sans le couper violemment. »³

L'Angleterre sert de protectrice jusqu'à ce que les Canadiens français aient atteint l'âge adulte.

Les Canadiens français peuvent donc survivre dans la société où ils vivent en préservant la famille et en conservant leur nationalité et les éléments qu'elle implique. Mais une troisième valeur doit également être préservée et développée: l'agriculture.

L'agriculture constitue en effet l'état social idéal, car cultiver la terre est le travail noble par excellence. Taché compare l'agriculteur « intelligent, sobre et laborieux » à l'ouvrier également « intelligent, sobre et laborieux ». Alors que le premier ne dépend que de lui pour sa nourriture qu'il a toujours en qualité suffisante pour sa famille, le second est le jouet de toutes les fluctuations du commerce et n'est jamais sûr du lendemain; le premier est à l'abri des fléaux, non le second; il jouit du spectacle de la nature, spectacle très rare à la ville; de plus, alors que l'agriculteur lègue toutes ses traditions, l'ouvrier « ne reconnaît plus à trente ans la maison où il a vu le jour et ne lègue à ses enfants qu'un sort semblable au sien ».⁴

Taché reconnaît cependant que l'industrie est devenue nécessaire, mais il n'accepte « que celle dont le travail peut produire à l'ouvrier un salaire moyen aussi considérable que produit l'agriculture (à travail égal) ».⁵ De plus, à supposer que le pays ait les ressources suffisantes à une industrie

¹ *Le Courrier du Canada*, 30 avril 1857.

² Il se scandalise parce qu'un groupe a « eu l'inconvenance » de substituer *la Mar-seillaise* au *God Save The Queen* le jour de la saint Jean.

³ *Le Courrier du Canada*, 14 décembre 1857.

⁴ *Idem*, 11 juillet 1857.

⁵ *Idem*, 22 mars 1858.

importante, il croit qu'il sera toujours mieux d'avoir une majorité à la campagne qu'à la ville.

II. RELATIONS ENTRE LES CLASSES SOCIALES

Après avoir considéré la société sous un angle statique, voyons maintenant, d'un point de vue plus dynamique, les diverses relations qui doivent exister entre les classes sociales, relations fondées sur le principe d'inégalité :

« La taille des hommes varie . . . , la force musculaire de l'homme varie . . . , les facultés intellectuelles de l'homme varient . . . , les propensités morales des hommes varient . . . L'inégalité des conditions est le résultat nécessaire, obligé, inévitable et par conséquent perpétuel de toutes les différences que nous venons de signaler et de beaucoup d'autres . . . Cette inégalité des conditions est nécessaire au progrès humain. »¹

Il existe donc « une inégalité nécessaire de droit et qu'on appelle hiérarchie sociale », et, entre les divers paliers de cette hiérarchie, doit régner une certaine harmonie. Cette harmonie doit cependant respecter quelque distance, car Taché est contre toute promiscuité, que ce soit de doctrines, de sexes, d'âges ou de classes :

« Toutes ces choses, toutes ces manières d'être ont des rapports constants et nécessaires ensemble, mais ces rapports, en dehors de la famille, ne doivent pas aller jusqu'à l'affinité ».²

Autrement dit, les classes doivent se côtoyer, mais éviter de trop se mêler. De même, on ne doit pas les dresser les unes contre les autres par des sentiments de haine comme le veulent certaines doctrines « dangereuses et inspirées d'un mauvais esprit ».³ En agissant de la sorte, on rend d'ailleurs le pire des services aux populations ouvrières, car on les nourrit d'« espérances irréalisables et qui ne peuvent engendrer que de nouvelles déceptions ».⁴ Ce serait tromper et leurrer la population que de lui faire espérer une aide du gouvernement, car ce n'est pas dans ses attributions d'intervenir. La seule solution aux problèmes de la vie sociale réside dans le christianisme qui apprend à l'homme qu'il n'est « qu'un voyageur sur la terre »⁵ et que par conséquent une justice supérieure se charge de le récompenser d'avoir enduré « avec patience les peines et les incommodités de son passage sur la terre ».⁶ Alors que ceux qui ne se résignent pas à ces « incommodités » ne voient de solution que dans le bouleversement social et une « guerre à mort entre les riches et les pauvres »,⁷ ceux qui ont compris le vrai sens de la vie « se regardent comme frères et comme tous destinés au même bonheur futur »,⁸ le pauvre y arrivant par la résignation et le riche par la bienfaisance.

¹ *Le Courrier du Canada*, 24 février 1857.

² *Idem*, 11 février 1857.

³ *Idem*, 25 novembre 1857.

⁴ *Ibidem*.

⁵ *Idem*, 16 avril 1858.

⁶ *Idem*, 20 février 1857.

⁷ *Idem*, 24 février 1857.

⁸ *Ibidem*.

Le chrétien sait très bien que c'est dans l'inégalité qu'il accumule le plus de mérites. Et d'ailleurs, essayer de combattre les disproportions est ridicule: le Christ n'a-t-il pas dit: « Il y aura toujours des pauvres parmi vous » ?¹

Cette façon de concevoir les rapports sociaux rend très bien compte de la définition de la société de Taché, celle-ci étant « la réunion des hommes marchant ensemble et se prêtant un mutuel appui, chacun dans le poste qui lui est assigné dans la conquête de la nature, la domination sur les choses créées, comme moyens d'arriver plus sûrement au but des destinées éternelles de l'humanité ». ²

Tout ce qui ira à l'encontre de cette conception de la société sera donc suspect et à rejeter.

III. LES MENACES DE RUPTURE

Les menaces de rupture de l'ordre social sont nombreuses selon le rédacteur du *Courrier du Canada*. Ce sont principalement toutes les fausses doctrines, protestantisme, athéisme, démocratie, socialisme et matérialisme.

L'ennemi le plus proche des Canadiens français, le protestantisme, est peut-être le moins dangereux. Taché nous explique lui-même ce que cette doctrine représente pour lui.

« C'est bien là le propre de l'erreur et de l'orgueil! refuser de croire aux décisions des évêques, des conciles et des théologiens pour les remplacer par l'autorité individuelle en fait d'interprétation; refuser d'obéir et vouloir commander; se révolter contre une autorité paternelle pour se soumettre à toutes les tyrannies; refuser de reconnaître le pape comme chef visible de l'Église du Christ, et accepter à la place suivant le cas, le roi Henri VIII d'Angleterre, la reine Elizabeth, ou le roi Frédéric de Prusse; ne pas croire aux pères de l'Église, mais aux actes du Parlement en fait de religion, crier aux empiétements du catholicisme quand on dépouille, confisque et brûle les propriétés de l'Église. »³

L'idée de la libre interprétation est tellement illogique, selon lui, qu'il n'y a que dans le domaine religieux qu'elle est appliquée. Ailleurs, tous reconnaissent la nécessité d'une doctrine commune et reconnue. Toutefois Taché considère le protestantisme comme facile à combattre et constate que ses succès ne sont pas bien grands encore.

Mais les libres-penseurs constituent un danger beaucoup plus sérieux. Ils s'adressent en effet aux gens instruits et surtout aux jeunes qui sont le plus exposés, car ils sont à « l'âge des passions où la raison a le moins d'empire ». ⁴ L'irrégion, l'athéisme et le rationalisme qu'ils professent viennent de certains mauvais journaux français, ⁵ dont s'inspirent directement quelques-uns de nos journaux. Sans publier, comme en France, des articles de fond contre l'Église, ils procèdent par le silence, « en se taisant sur les nouvelles du monde catholique qui sont un réconfort si grand pour

¹ *Le Courrier du Canada*, 24 février 1857.

² *Idem*, 16 avril 1858.

³ *Idem*, 23 mai 1857.

⁴ *Idem*, 28 mai 1857.

⁵ *Ibidem*.

les enfants d'une même famille ». ¹ Encore ici, le mal n'est pas très répandu, mais il faut veiller.

Pour *le Courrier du Canada*, la démocratie est également inadmissible :

« Tiens, il paraît que la démocratie n'est pas athée ? . . . Encore une fois c'est au catéchisme que nous renvoyons ces messieurs. » ²

En plus d'être athée d'ailleurs, celle-ci consacre le principe de la souveraineté du peuple, double motif pour la rejeter :

« Le peuple, dans les idées du *Pays* et de toute la secte impie-démocratique, serait un être, et un être collectif, remarquons-le bien, trouvant exclusivement en lui-même son origine et sa fin, le but et les moyens, l'autorité et l'obéissance, la liberté et la répression, enfin tous les rapports qui, suivant nous, existent de Dieu à l'homme et de l'homme à Dieu . . . C'est la négation de Dieu ou c'est le panthéisme, c'est l'absurde. » ³

Issus de la démocratie, le socialisme ou le communisme. La conception de la hiérarchie sociale de Taché rend évidents les motifs de son opposition à cette doctrine peu répandue au Canada. Cependant, comme « nous échappons au socialisme partageur, pour la simple raison que le prolétariat n'existe pas parmi nous et que l'espace abonde, » ⁴ par précaution, on ne mettra jamais assez devant les yeux du public ces néfastes exemples :

« Ces tristes émeutes [en Belgique] dans lesquelles les populations ameutées mettent en pratique les affreuses doctrines que leur prêchent les incroyables et les socialistes. C'est un triste spectacle que de voir la dépravation profonde que des doctrines impriment dans les masses. » ⁵

Le matérialisme est également une fausse doctrine, car l'homme étant composé d'une âme, d'une intelligence et d'un corps, c'est suivant cet ordre de valeur qu'il doit agir sur la terre. Considérant que dans toute population matérialiste — et la société américaine est largement attaquée — « rien n'a de valeur que ce qui se traduit par la satisfaction des appétits sensuels, » ⁶ on ne peut accepter cette doctrine. Elle engendre d'ailleurs l'école neutre, qui produit elle-même de nombreux criminels, de jeunes débauchés, l'intempérance, l'infidélité et le divorce. Du matérialisme découlent également l'athéisme, le manque de respect pour les vieillards et les ecclésiastiques, et finalement le suicide.

Ces erreurs sociales sont donc toutes à rejeter, mais l'attitude que Taché recommande devant ces dangers est ambiguë : d'une part il les voit comme « desseins de la Providence » ⁷ pour éprouver notre fidélité et notre patience :

« Notre doctrine est de savoir avec larmes et douleurs mais avec patience, endurer ce que le bon Dieu lui-même endure contre lui et contre son Christ. » ⁸

¹ *Le Courrier du Canada*, 28 mai 1857.

² *Idem*, 26 octobre 1857.

³ *Idem*, 6 novembre 1857.

⁴ *Idem*, 12 mars 1858.

⁵ *Idem*, 19 juin 1858.

⁶ *Idem*, 13 mars 1857.

⁷ *Idem*, 10 août 1857.

⁸ *Idem*, 23 février 1859.

C'est là une attitude fondamentale de Taché et des ultramontains en général: la résignation chrétienne. Devant l'inégalité sociale, il faut se soumettre et devant les mauvaises doctrines, endurer. C'est la règle du bon citoyen et du bon catholique. D'autre part, il considère qu'il « n'y a pas d'union possible entre l'erreur et la vérité ».¹ L'Église attaquée n'aurait pas le droit de se défendre? Il revendique alors le droit d'attaquer violemment tout ce qui menace l'ordre social tel qu'il le conçoit et cela avec l'arme du journalisme catholique.

Dans ces thèses du *Courrier du Canada*, nous voyons l'homme naître au sein d'une famille dans laquelle le père représente l'autorité de Dieu. Dès le berceau l'éducation religieuse doit entourer l'enfant qui grandira nourri de bonnes lectures, c'est-à-dire celles annoncées par l'Église. Sa famille constitue le noyau de la nation qui a pour but d'amener ses membres à Dieu. Tous les systèmes et toutes les doctrines qui répondront à ce but seront donc acceptables, les autres à rejeter. Nous pouvons résumer par quelques termes toute cette idéologie: homogénéité, tout organique, interdépendance des secteurs de la vie et logique interne.

Tout part d'un principe de base du petit catéchisme: l'homme est créé par Dieu, travaille et vit pour retourner à Dieu. C'est peut-être même la simplicité de ce principe qui a permis à l'idéologie ultramontaine d'avoir de si fortes assises dans la population. *Tous* pouvaient en comprendre la signification qui répondait à *toutes* les questions que l'homme de l'époque se posait.

Christine PIETTE-SAMSON

¹ *Le Courrier du Canada*, 22 octobre 1858.